



DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Loi sur les opérations pétrolières au Canada

À lire attentivement – Renseignements importants pour remplir le formulaire

Tous les documents que vous déposerez devant la Régie de l'énergie du Canada, y compris le présent formulaire, seront versés dans le registre public afin qu'ils puissent être consultés en ligne. Vos renseignements personnels seront donc visibles également.

Pour déposer votre formulaire dûment rempli, veuillez suivre les étapes ci-après.

Remarque – La Régie n'accepte pas les documents transmis par courrier électronique.

1. Elle privilégie la méthode de dépôt en ligne, à partir de l'outil de dépôt électronique (<https://apps.rec-cer.gc.ca/efile/ElectronicDocumentSubmission.aspx>). La marche à suivre est fournie dans l'outil. Les documents déposés de cette façon doivent être en format PDF.

Une fois votre dépôt terminé, un courriel vous sera envoyé pour en accuser réception et pour vous donner des instructions sur la manière de transmettre à la Régie votre reçu de dépôt signé et une copie de votre formulaire.

Si vous ne pouvez pas utiliser l'outil de dépôt électronique, vous pouvez télécopier le formulaire et les documents à l'appui au 403-292-5503 ou au 1-877-288-8803 (sans frais).

2. Vous devez également faire parvenir par la poste ou par service de messagerie trois (3) exemplaires du formulaire et des documents à l'appui, ainsi qu'une version électronique sur CD/DVD (en format PDF, idéalement), à titre de documents officiels, à l'adresse suivante :

Délégué à l'exploitation
Régie de l'énergie du Canada
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Si vous avez des questions sur le présent formulaire ou sur son dépôt, veuillez communiquer avec la Régie au 1-800-899-1265.

Le formulaire commence à la page suivante.



Loi sur les opérations pétrolières au Canada – Déclaration du demandeur

Demandeur

Titre de la demande

Aux termes du paragraphe 5.11(1) de la Loi sur les opérations pétrolières au Canada (L.R.C. 1985, ch. O-7), le demandeur déclare ce qui suit concernant la demande précitée :

- (a) il a effectué des recherches et mené des enquêtes diligentes en plus de demander à des personnes qualifiées d'effectuer des examens, inspections, tests ou essais et de présenter, par écrit, rapports et opinions à l'appui qui peuvent être requis ou appropriés;
- (b) l'équipement et les installations en cause sont propres à l'usage auquel ils sont destinés, les procédures et modes d'emploi sont adéquats et le personnel a les compétences requises pour les utiliser;
- (c) le demandeur fera en sorte que ces conditions soient maintenues pendant la durée des activités autorisées.

En ce jour du mois de 20

Signature du dirigeant responsable

Nom et titre du dirigeant responsable

Veuillez remplir la présente déclaration et la joindre à la demande d'autorisation présentée à la Régie de l'énergie du Canada aux termes de l'alinéa 5(1)b) de la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*.